

La campagne "40 jours sans viande"

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 363 (2016-2017) 1

- Question écrite du **21/03/2017**

- de LEGASSE Dimitri
- à COLLIN René, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région

Initiée en Flandre avec déjà 6 éditions à son actif, la campagne « 40 jours sans viande » débarque en Wallonie. Cette campagne qui propose de faire réfléchir sur notre comportement en matière de consommation de viande et de poisson se déroule du 1er mars au 15 avril.

L'objectif, selon les organisateurs, n'est pas de militer pour le végétarisme complet, mais seulement de viser à une prise de conscience.

Les participants sont invités à s'inscrire sur un site web où ils tiendront un calendrier de leur consommation et verront leur contribution écologique grâce à un compteur. Selon les initiateurs, par journée végétarienne, une personne permettrait d'économiser 11 mètres carrés sur son empreinte écologique, 1 500 litres d'eau et 2 kg de gaz à effet de serre.

Monsieur le Ministre soutient-il cette campagne « 40 jours sans viande » ?

Sait-il sur quelle base les initiateurs calculent l'empreinte écologique des journées végétariennes ? Trouve-t-il ces chiffres réalistes ?

Quel est son avis sur l'empreinte écologique de la consommation de viande mise en relief avec nos agriculteurs wallons ?

- Réponse du **12/04/2017**

- de COLLIN René

J'ai répondu à la question écrite n° 338 de Monsieur Philippe COURARD sur l'opération « 40 jours sans viande ». J'invite donc l'honorable membre à se reporter à cette réponse.